

**Mission technique de la CEEAC à la 24^{ème} Conférence des Parties à la
 Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
 (CoP-24/CCNUCC)**

03 – 11 décembre 2018, Katowice, Pologne



RAPPORT DE MISSION

Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC)		Rapport de fin de mission
Classification du Programme : GRC/ACC	Enregistrement du Dossier : N° /CEEAC-DIPEM/DEADR – grcacc/R/2018	
Mission conduite par : Dominique KUITSOUC, Coordonnateur des Programmes de Gestion des Risques de Catastrophes et d'Adaptation au Changement Climatique (GRC/ACC).		
Accompagné de : Semingar NGARYAMNGAYE, Spécialiste Réduction des Risques de Catastrophes (RRC)		
Mission à : Katowice, Pologne		Financement : Banque Mondiale
Dates de la Mission : 03 – 11/12/2018		Dates effectives du voyage: 02 – 12/12/2018
Objectifs de la Mission :		
<ol style="list-style-type: none"> 1- Partager les connaissances, les informations, les idées et les progrès accomplis sur les services climatiques avec les parties prenantes au processus de lutte contre le changement climatique ; 2- Sensibiliser les acteurs de l'Afrique Centrale sur l'importance d'un investissement accru dans les services climatiques et les systèmes d'alerte précoce. 3- Mobiliser et renforcer le partenariat pour la Gestion des Risques de Catastrophes et l'Adaptation au Changement climatique en Afrique Centrale ; 4- Mettre en vitrine les réalisations de la CEEAC en matière d'Adaptation au changement climatique et de réponse aux catastrophes d'origine climatique. 		
Sommaire :		
I. Contexte		
II. Mobilisation des partenaires pour la RRC		
III. Résultats attendus		
IV. Recommandations au sortir de la Mission		
V. Annexes		
VI. Distribution		

I. CONTEXTE

La 21^{ème} Conférence des Parties (CoP-21) à la convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) a donné l'occasion à la CEEAC, entre autres, d'édifier les ministres et les points focaux nationaux sur l'importance des stratégies nationales intégrées dans le cadre de la lutte contre le changement climatique.

La responsabilité de la CEEAC dans le processus de mise en oeuvre de l'Accord de Paris signé à cette occasion est d'appuyer techniquement les États membres, par l'intermédiaire de la Commission des forêts de l'Afrique centrale (COMIFAC), qui est son institution spécialisée, et d'assurer la cohérence dans sa mise en œuvre au niveau sous régional.

La 22^{ème} Conférence des Parties (CoP-22) à la CCNUCC organisée à Marrakech au Maroc, a offert l'opportunité d'apporter cet appui technique traditionnel aux États membres dans le cadre des négociations, de mettre en exergue le niveau d'exposition au changement climatique, ses conséquences sur les économies et le bien être des populations.

La 23^{ème} Conférence des Parties (CoP-23) à la CCNUCC organisée à Bonn en Allemagne a en plus de l'accompagnement des États membres, mener les activités de visibilité, de représentation et de plaidoyer.

Suivant la même approche, la Délégation du Secrétariat Général à la CoP-24/CCNUCC a mis l'accent sur les actions de visibilité en vue du développement d'un partenariat plus dense autour des projets en cours et en vue à la CEEAC dans les cadre de la gestions des risques de catastrophes et d'adaptation au Changement climatique.

II. DEROULEMENT DE LA MISSION

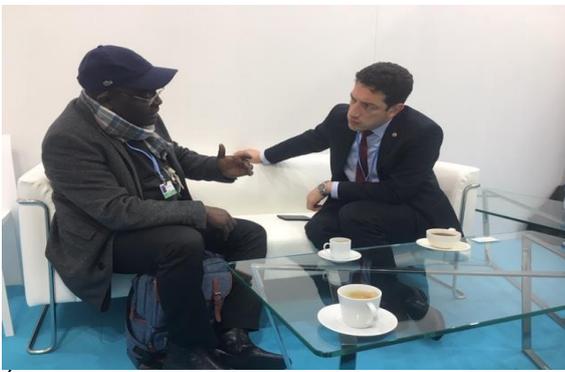
A travers son stand d'exposition obtenu auprès du Secrétariat de la Convention, la délégation de la CEEAC a su mettre en évidence la vulnérabilité au changement climatique des économies de l'Afrique Centrale et ses conséquences sur les moyens de subsistance de la population, comme l'une des principales préoccupations de la région.

Elle a également eu des discussions informelles avec des partenaires clés et exploré les pistes pour de nouveaux partenariats techniques.

Les experts du Secrétariat Général de la CEEAC ont par ailleurs acquis des connaissances et des contacts nouveaux pour renforcement des capacités de la sous région , notamment dans le cadre de la lutte contre les vulnérabilités au climat.

III. MOBILISATION DES PARTENAIRES POUR LA RRC

De nouvelles initiatives ont été explorées avec les partenaires afin de mobiliser un soutien pour la mise en place d'un cadre régional pour les services climatologiques et le renforcement des capacités sous-régionales pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le changement climatique et du Cadre de Sendai sur la RRC.



Échange cordiale entre le Représentant de la CEEAC et le DG de Ministère de l'environnement et de l'Urbanisation de la Turquie



Présentation des activités du SG de la CEEAC

Des consultations ont également eu lieu avec la Commission de l'Union Africaine et les partenaires régionaux sur la voie à suivre pour la mise en œuvre du programme Intra-ACP-Alliance mondiale sur le changement climatique (GCCA).

D'autres consultations ont été menées auprès du Directeur Général de Ministère de l'environnement et de l'Urbanisation de la Turquie et aussi le Fond d'Adaptation dans la perspective d'un partenariat technique.

IV. RESULTATS DE LA MISSION

Au sortir de la mission, les résultats ci-après pourraient être mis en exergue :

- Le renforcement de la compréhension des acteurs de l'Afrique centrale sur la nécessité d'accroître et de moderniser les services climatologiques;
- Le renforcement du leadership du Secrétariat Général de la CEEAC en matière d'initiatives hydrométéorologiques;
- L'acquisition de nouvelles connaissances, d'informations et d'idées relatives aux services climatologiques avec d'autres parties prenantes;
- La mobilisation de nouveaux partenaires pour la gestion des risques de catastrophe en Afrique centrale.

VI. ANNEXES : Dossier Souche

VII. DISTRIBUTION

- SG/CEEAC (ATCR)
- SGA/DIPEM (ATCR)
- SGA/PBARH (ATCR)
- BAD
- Communication (ATI)
- Archives (ATI)
- Webmaster : www.ceeac-eccas.org, (ATI)